

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2007

## 1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### a. Bâtiments

Pas de réunion de commission ce mois-ci

- Salle de sports : problème technique sur la tôle inox. A ce sujet, n'y aura-t-il pas des problèmes de réverbérations du soleil ? Mr MARY s'en est déjà inquiété auprès de l'architecte : sa réponse a été que normalement pas de réverbération car les tôles sont pliées de telle façon qu'il n'y ait pas de reflet ; Pose de l'enrobé intérieur en cours.
- Cuve à gaz enterrée : travaux en cours pour le transfert vers le club house
- Renforcement des murs du club house terminé par Clazay Construction.
- Salle des fêtes :
  - o reprise des tuyaux d'évacuation d'eaux usées réalisée par JOSELON
  - o Gouttières dans la salle : courrier à l'architecte à faire
  - o Dossiers DOE reçus en mairie
  - o Tous les décomptes définitifs non pas été reçus
  - o Habillage des pieds de poteaux, porte rayée, salpêtre sur le mur côté vitre fixe près de la réserve : différents problèmes de finition à suivre
- Maison de retraite : le chantier se déroule normalement. Mr RENAUDET fait remarquer que les cuvettes des WC sont trop près du bac à douche. Par ailleurs, la maçonnerie est pratiquement terminée.

### b. Voirie

La réunion de la commission a eu lieu le 3 mars.

- Des estimations ont réalisés pour la réfection de certaines routes :
    - o La Gaude : 31.871 € TTC
    - o Rue du Camp (sans les candélabres) : 46.390 € TTC
    - o Carrefour de la Priaudière : 6.700 € TTC
    - o Route de la Guivre : solution avec enrobé : 12.422 € ou « grave émulsion » : 9.042 € ; la commission propose la 2<sup>ème</sup> solution pour essayer ce nouveau produit.
    - o Le Deffend : bi-couche à réaliser en même temps que le PATA
    - o Le chemin d'artoreau : en très mauvais état, voir pour un reprofilage complet : à chiffrer
    - o Le chemin de Rochavelle
- Le maire propose d'établir les priorités lors de la prochaine commission des finances.
- Autres travaux réalisés ou à réaliser :
    - o rue du camp : évacuation des eaux pluviales réalisée par JOSELON
    - o déplacement du point propre dans le lotissement du Pinier
    - o mur du cimetière : enduit à réaliser par l'employé communal
  - effacement des réseaux rue du Stade : dernière partie à réaliser cette année pour une prise en charge partielle par le SIEDS ;
  - sécurité des sorties des écoles : devis en cours auprès de la DDE (urgent)

- véhicule pour les agents : proposition pour un véhicule d'occasion : à inscrire au budget ;

Mr FOUILLET revient sur l'urgence de la sécurité des écoles. Le retard vient du fait que les services de la DDE nous répondent à chaque fois qu'il faut prévoir ce genre de travaux dans le cadre d'une étude globale.

Le conseil décide de passer outre et d'inscrire la dépense dans le budget 2007.

Mr MOTARD propose de lancer les appels d'offres relatifs à la voirie dès le vote du budget. De ce fait, les travaux pourraient être réalisés avant l'été.

### **c. Vie scolaire**

- Bilan du restaurant scolaire :
  - o prix de revient d'un repas : 3,64 €
  - o hygiène et sécurité : proposition du LASA pour les analyses réglementaires : le conseil accepte cette proposition.
- Bilan du CLSH
  - o Déficit de 11.676 € pour l'année 2006
  - o Fréquentation en hausse pour les petites vacances
  - o En recherche d'une personne titulaire du BAFA pour l'ouverture pendant toute la durée des petites vacances
- Conseil des jeunes
 

Le conseil est-il prêt à suivre le projet humanitaire du conseil des jeunes ? C'est une idée intéressante mais il faut connaître le budget de cette action.

Initiative ambitieuse et de grande ampleur qui demande beaucoup de préparation. Ce projet semble motiver les jeunes du foyer. Il conviendrait d'approfondir les objectifs de ce projet (échanges culturels, but humanitaire).

Un contact avec Michel MORIN devrait être pris pour faire connaître le pays de la Roumanie dans un premier temps.

Le maire demande l'avis du conseil municipal pour ou contre le soutien de ce projet. Mme MERCERON rappelle qu'il ne s'agit pas forcément d'un projet humanitaire, il peut s'agir d'autre chose. Accord du conseil pour soutenir ce projet commun du foyer des jeunes et du conseil des jeunes.
- participation des jeunes du conseil des jeunes pour rencontrer les CM2 autour de la manifestation du 8 mai

### **d. Vie associative**

- Achat d'une autolaveuse pour nettoyage des surfaces carrelées et du parquet de la salle : Mme GOURDON présente les 3 propositions pour achat d'un nouvel appareil avec batteries :
  - o Deslandes : 6.990 € HT
  - o OKI : 6.597 € HT : matériel moins satisfaisant
  - o ARGOS : 5.692 € HT

Le conseil décide de choisir l'offre de ARGOS pour une livraison semaine prochaine.
- 14 juillet
  - o Animations : 4 propositions d'animation pour le marché fermier :
    - « KOUAKONJOU » : 400 € + 20 repas à fournir
    - « Les Ateliers du Griffon » : 1000 € + Sacem
    - « ZIGOMATIC » : subventionné par le Conseil Général mais pas de chiffres donnés

- « Le Petit Bazar » : 900 €  
Une option a été prise pour les KOUAKONJOU mais leur proposer 150 € pour leurs repas. Accord du conseil.
- demande de location pour la laverie seule : tarif à définir. Le maire propose 20 € pour les chichéens et 40 € pour les extérieurs.

#### **e. Communication**

- lancement du ChIC n° 12 : parution semaine 15.
- Compte rendu de la Commission Locale d'Informations et de Surveillance du CET d'Amailloux : A cette réunion assistaient : la SITA, les maires des communes environnantes, les services de l'état.

Un historique de la construction de ce centre a été donné. Ensuite une visite des lieux avec explications sur le fonctionnement a eu lieu.

Fin de l'exploitation prévue en 2024. Une réunion par an de la commission. 6 personnes travaillent sur le site. Ouverture du lundi au samedi.

Des explications sur le contrôle des eaux souterraines et de ruissellement ont également été fournies aux membres de la commission. Les analyses des produits sont données à l'administration.

- un arrêté préfectoral du 16 février 2007 autorisant le défrichement a été reçu en mairie avec mention de l'obligation de reboisement du double des surfaces défrichées. Pour Chiché 19,56 ha dans des essences comparables de celles défrichées.

- Autres informations :

- sur le futur tracé de la 2 X 2 voies émanant du Préfet adressées au Président du Conseil Général mais non envoyée par voie officielle à la mairie de CHICHE. La proposition retenue est : A2 – B3 – C3

- réunion SIAH : travaux de restauration des berges en 2007 à partir des Basses Touches jusqu'à Rochette pour 40.000 € HT avec plantation de 1000 plants d'arbres et d'arbustes. Les propriétaires des terrains pourront participer à hauteur de 20 %.

- P.LU. : 35 dépositions sur le registre. Le rapport du commissaire-enquêteur devrait être reçu cette semaine.

Réunion le 21 mars à 10 H 00 pour faire le point avant la réunion de concertation avec la Sous-Préfecture et les différents services de l'Etat.

- voir le site de la commune ; Chiché est cité par des humoristes
- rencontre avec le Conseil Général, les randonneurs et la municipalité pour l'échange de l'allée des 4 bornes. Résultat des cette rencontre : si l'ensemble des parties se mettent d'accord pour un échange, celui-ci pourrait effectivement avoir lieu. Un courrier a été adressé en ce sens au propriétaire.

- 1136 électeurs pour 2007 après la refonte.

## **2. VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES**

Le maire soumet au vote du conseil municipal l'augmentation ou le maintien des taux directs locaux :

Après avoir voté à main levée :, le maintien des taux est retenu.

## **4. VOTE DES SUBVENTIONS 2007**

Le maire propose de voter pour l'augmentation ou pour le maintien des montants de subventions accordées aux différentes associations.

Résultat du vote à main levée :

11 voix contre l'augmentation cette année.

2 pour l'augmentation  
1 abstention.

a) Subvention Famille Rurale pour la halte garderie

Le budget prévisionnel est présenté par Famille Rurale : demande 15.000 € de subvention communale (sans tenir compte des résultats antérieurs).

Des travaux d'équipement sont également demandés, tels que stores dans la salle principale, douchette, étagères supplémentaires, placards à l'étage, des moustiquaires, etc...

Au vu des résultats antérieurs, le maire propose de verser la somme de 13.000 €.

Résultat du vote à main levée :

Vote pour 13 voix (1 abstention : Mme MERCERON)

Mr VINCENT Jean-Pierre propose de demander la prise en charge par Famille Rurale de l'animateur pour le foyer des jeunes.

b) Le Groupement d'employeurs sollicite une subvention.

Le but : grouper plusieurs employeurs pour payer un salarié. Il convient de demander un budget et des explications sur l'intérêt de cette association (intérêts privés ou collectifs ?) ; Voir les statuts.

c) Subvention O.G.E.C.

Approbation du compte d'emploi présenté par l'OGEC de la subvention allouée en 2006 d'un montant de 60.553 €. Ce compte d'emploi est consultable en mairie puis transmis au Trésorier.

Rappel des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour :

- l'école publique : 89 élèves dont 19 extérieurs
- l'école privée : 120 élèves dont 15 extérieurs

Le prix de revient d'un élève de l'école publique calculé à partir des dépenses de fonctionnement réalisées en 2006 est de 671,79 €. La subvention totale qui peut donc être versée à l'école privée pour 2007 serait de 70.538 €.

Vote à l'unanimité du conseil municipal pour le versement de la somme de 70.358 €.

**3. INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE**

Circulaire préfectorale : 460,85 € par an. Accord du conseil municipal

**4. PRET A TAUX VARIABLE DU CREDIT AGRICOLE**

Le maire rappelle l'emprunt d'un montant de 300.000 € à 2,34 % (taux variable) réalisé pour l'achat de terre au Pinier en 2004.

En Octobre 2006 : 3,70 %

En Avril 2007, le taux est de 3,94 %

Suite à notre demande, le Crédit Agricole nous propose un taux fixe de 4,36 %.

Indemnité de gestion : 1.000 € à négocier.

Le conseil accepte le passage à taux fixe et donne pouvoirs au maire à l'effet de signer le nouveau contrat de prêt à intervenir.

**5. Demande de la Marche Montfortaine pour louer la salle le 25 juillet :**

Accord pour une location payante pour la nuit du 25 au 26 juillet.

**6. DEMANDE DU FOOTBALL CLUB**

Par courrier en date de ce jour, les membres du club nous informent qu'il n'y a plus de réfrigérateur dans le club house. En effet, cet appareil appartenait au Club et ne sera plus mis à disposition des loueurs.

Demandes pour :

- aménagement du préau
- achat de plots de marquage et de filets de but

Le Conseil vote pour 13 voix (1 abstention : Michel BOCHE)

Voir pour l'achat ou le remplacement du réfrigérateur.

#### **7. DEMANDE DE LA GYMNASTIQUE**

Achat de tapis : 2.200 €

Le conseil vote pour à l'unanimité puisque cette dépense avait été prévue l'année dernière.

#### **8. Bilan de la campagne « lutte contre les ragondins »**

137 ragondins piégés lors de la campagne collective + 277 capturés par les 3 piègeurs communaux (+ 8 fouines et 1 blaireau).

---